



Catalogue ²⁰23 des formations

certifiantes et diplômantes
en apprentissage/en reconversion

NOTRE OFFRE DE FORMATION



Parcours en apprentissage/en reconversion

- Gestionnaire de paie - Bac +2
- Gestionnaire comptable et fiscal - Bac +2
- Bachelor développeur en intelligence artificielle - Bac +3
- Bachelor conseiller multicanal de clientèle «particuliers» en banque/assurance - Bac +3
- Master Expert en gestion de patrimoine - Bac +5



Le gestionnaire de paie assure le suivi, le contrôle de fiabilité, l'analyse et le traitement des informations sociales collectées afin de réaliser un traitement fiable de la paie. Il la vérifie en fonction de la législation, des conventions collectives et des contrats de travail.

Objectifs

- Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise
- Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse

Modalités

Public :

Salariés en contrat d'apprentissage

Inscription :

recrutement_support@supalia.fr

01 43 53 64 58

Dossier de candidature - Entretien de motivation

Prérequis :

Baccalauréat validé ou titre de niveau 4

Réponse :

Sous 5 jours à partir de la demande d'informations du candidat

Calendrier :

Du 9 octobre 2023 au 8 octobre 2024

Rythme de la formation :

- 1 semaine en formation
- 3 semaines en entreprise

Durée : 525 heures (75 jours) – formation réalisée en hybride

Lieu :

SUPALIA - Moulin de la Chaussée - Saint-Maurice (94) - 01 43 53 64 58

Coût de la formation :

- Éligible aux financements des OPCO (Opérateur de compétences)

de l'entreprise avec laquelle est signé le contrat d'alternance, dans les conditions des dispositifs et réglementations en vigueur.

- Pas de frais pour l'apprenti

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'exposés théoriques et de mises en situation professionnelles
- Pédagogie active
- E-learning accompagné
- Projet professionnel

Modalités d'évaluation :

- Des évaluations sont menées en amont, en cours et à l'issue de la formation
- Dossiers professionnels (rapport et soutenance devant jury)
- Mises en situation professionnelles

Validation :

Titre professionnel niveau 5 (Bac +2) «Gestionnaire de paie» enregistré au RNCP - francecompences.fr RNCP 35633

Métiers visés :

- Gestionnaire de paie
- Gestionnaire paie et administration du personnel
- Collaborateur/trice paie
- Comptable spécialisé paie

Poursuite d'études :

Licence professionnelle comptabilité et paie

Contenu de la formation

Module 1 : analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail

- Connaître le droit social, les conventions collectives, la réglementation sur les contrats de travail, procédures, organisations et techniques de gestion du personnel
- Répertorier les sources d'information, identifier et mettre en œuvre les évolutions juridiques
- Organiser un système d'information pour mener une veille sociale afin de tenir à jour le dossier social de l'entreprise
- Organiser et tenir à jour les dossiers individuels des salariés

Module 2 : collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel

- Connaître le droit social portant sur le temps de travail, les normes d'organisation du travail, les modes de gestion des temps de travail
- Informer les personnels concernés par des aménagements sociaux

Module 3 : assurer les relations avec le personnel et les tiers

- Analyser une situation de communication et choisir les méthodes de communication appropriées
- Assurer les entretiens, préparer les réunions et préparer des notes de synthèse écrites
- Gérer les situations conflictuelles
- Connaître les Instances Représentatives du Personnel et leurs attributions

Module 4 : réaliser et contrôler les bulletins de paie

- Maîtriser les conditions d'application des rubriques de la paie
- Collecter, contrôler et gérer les paramètres et variables de la paie des salariés
- Traiter, contrôler et valider les bulletins de paie

Module 5 : établir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de paie

- Assurer la gestion de la paie et des déclarations sociales
- Établir et contrôler les déclarations sociales
- Organiser le suivi de la sous-traitance et le contrôle des données reçues
- Entretenir des relations régulières avec les organismes sociaux

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap après étude du dossier. Pour toute question, veuillez contacter notre référent handicap : valerie.beaudouin@supalia.fr



Supalia

Place Jean Jaurès – Moulin de la Chaussée, 94 410 Saint-Maurice

01 43 53 68 00

supalia.fr-alternance

[<https://www.supalia.fr/nos-services/alternance>]

GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL

Le gestionnaire comptable et fiscal est responsable de la tenue de la comptabilité et des déclarations fiscales attenantes.

Selon l'organisation le gestionnaire comptable et fiscal peut être en relation avec les clients, les fournisseurs, les organismes financiers, les administrations fiscales et sociales... Le gestionnaire comptable et fiscal assure une veille professionnelle comptable, fiscale et sociale permanente.

Objectifs

- Réaliser l'arrêté des comptes
- Réviser et présenter les comptes annuels
- Analyser les états de synthèse
- Établir et contrôler les déclarations fiscales périodiques et annuelles
- Établir des prévisions financières

Modalités

Public : Salariés en contrat d'apprentissage

Inscription :

recrutement_support@supalia.fr
01 43 53 64 58

Dossier de candidature - Entretien de motivation

Prérequis :

Baccalauréat validé ou titre de niveau 4

Réponse :

Sous 5 jours à partir de la demande d'informations du candidat

Calendrier :

du 16 octobre 2023 au 15 octobre 2024

Rythme de la formation :

- 1 semaine en formation
- 3 semaines en entreprise

Durée : 525 heures (75 jours) – formation réalisée en hybride

Lieu :

SUPALIA - Moulin de la Chaussée - Saint-Maurice (94) - 01 43 53 64 58

Coût de la formation :

- /
- OPCO

(Opérateur de compétences) de l'entreprise avec laquelle est signé le contrat d'alternance, dans les conditions des dispositifs et réglementations en vigueur.

- Pas de frais pour l'apprenti

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'exposés théoriques et de mises en situation professionnelles
- Pédagogie active
- E-learning accompagné
- Projet professionnel

Modalités d'évaluation :

- Des évaluations sont menées en amont, en cours et à l'issue de la formation
- Dossiers professionnels (rapport et soutenance devant jury)
- Mises en situation professionnelles

Validation :

Titre professionnel niveau 5 (Bac +2) «Gestionnaire de paie» enregistré au RNCP - francecompences.fr RNCP 35633

Métiers visés :

- comptable gestionnaire
- comptable
- comptable unique
- comptable général
- collaborateur de cabinet comptable

Poursuite d'études :

Licence professionnelle comptabilité et paie

Contenu de la formation

Module 1 : Réaliser l'arrêté des comptes

- Appliquer les procédures d'arrêté des comptes
- Analyser les opérations soumises à des régularisations comptables
- Déterminer les traitements comptables à opérer selon les méthodes appropriées
- Garantir l'exhaustivité des régularisations
- Tenir un dossier d'inventaire explicite et fiable sous format papier ou numérique
- Respecter les échéances

Module 2 : réviser et présenter les comptes annuels

- Contrôler la conformité des enregistrements et s'assurer de leur exhaustivité
- Appliquer les règles du contrôle interne
- Pratiquer la révision par les cycles
- Contrôler la cohérence et concordance des états des synthèses
- Formaliser les contrôles effectués
- Organiser le dossier de contrôles
- Communiquer avec l'expert-comptable de l'entreprise ou le commissaire aux comptes

Module 3 : établir et contrôler les déclarations fiscales périodiques

- Collecter les informations nécessaires aux déclarations
- Contrôler la conformité des enregistrements en lien avec la réglementation fiscale
- Apporter les corrections le cas échéant
- Formaliser et justifier les éléments à déclarer dans un état préparatoire
- Etablir et transmettre les déclarations par voie numérique

Module 4 : établir et contrôler les déclarations fiscales annuelles

- Collecter les informations nécessaires aux déclarations
- Contrôler la conformité des enregistrements en lien avec la réglementation fiscale ; Identifier les déclarations fiscales applicables
- Calculer le résultat fiscal soumis à l'IS les contributions, taxes et impôts éligibles
- Calculer l'impôt sur les sociétés et le comptabiliser
- Etablir et transmettre les déclarations fiscales par voie numérique

Module 5 : analyser les états de synthèse

- Calculer les soldes intermédiaires de gestion, la capacité d'autofinancement et l'autofinancement, les besoins en fonds de roulement, fonds de roulement et excédent de trésorerie
- Analyser le compte de résultat et le bilan de l'entreprise

Module 6 : établir des prévisions financières

- Établir des budgets, le bilan et compte de résultat prévisionnels
- Établir le plan de financement

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap après étude du dossier. Pour toute question, veuillez contacter notre référent handicap : valerie.beaudouin@supalia.fr

BACHELOR « DÉVELOPPEUR EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE » (EN PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE SIMPLON)

Objectifs

- Développer la gestion des données analytiques d'un projet d'application
- Développer un programme d'intelligence artificielle
- Développer une application d'intelligence artificielle gérer un projet de développement d'application

Modalités

Public : Salariés en contrat d'apprentissage

Inscription :

recrutement_support@supalia.fr

01 43 53 64 58

Dossier de candidature - Entretien de motivation

Prérequis :

- Bac + 2 validé avec une appétence pour le développement web et les environnements numériques
- Bon niveau de connaissances générales (expression orale et écrite, mathématiques, raisonnement logique)

Réponse :

Sous 5 jours à partir de la demande d'informations du candidat

Calendrier :

du 23 octobre 2023 au 22 octobre 2024

Rythme de la formation :

- 1 semaine en formation
- 3 semaines en entreprise

Durée : 455 heures - (65 jours) – formation réalisée en hybride

Lieu :

SUPALIA - Moulin de la Chaussée - Saint-Maurice (94) - 01 43 53 64 58

Coût de la formation :

- Éligible aux financements des OPCO (Opérateur de compétences) de

l'entreprise avec laquelle est signé le contrat d'alternance, dans les conditions des dispositifs et réglementations en vigueur.

- Pas de frais pour l'apprenti

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'apports d'expertises techniques et de mises en situation professionnelles
- Pédagogie active

Modalités d'évaluation :

Projets professionnels, soutenance orale des projets, cas pratiques

Validation :

- Certification professionnelle niveau 6 (Bac +3 / + 4) enregistrée au RNCP délivrée par Simplon
- RNCP34757 - Développeur en intelligence artificielle - francecompences.fr RNCP 35633

En complément du titre RNCP :

- Certifications Microsoft Azure AZ 900 & AI 900
- Certification « Gérer un projet en mobilisant les méthodes agile » - RS5487

Métiers visés :

- Développeur en intelligence artificielle
- Développeur data intelligence artificielle

Poursuite d'études :

Master en management de l'intelligence artificielle

Contenu de la formation

Module 1 : Développer la gestion des données analytiques

- Qualifier les données grâce à des outils d'analyse et de visualisation de données
- Concevoir une base de données
- Programmer l'import de données initiales nécessaires au projet en base de données

Module 2 : Développer un programme d'intelligence artificielle

- Préparer les données disponibles depuis la base de données analytique
- Concevoir le programme d'intelligence artificielle
- Développer le programme d'intelligence artificielle en exploitant les algorithmes et les outils standards
- Développer l'interaction entre les fonctionnalités de l'application et l'intelligence artificielle

Module 3 : Développer une application d'intelligence artificielle

- Analyser un besoin en développement d'application d'intelligence artificielle
- Concevoir une base de données relationnelle
- Développer les requêtes et les composants d'accès aux données dans un langage adapté
- Développer le back et front end de l'application
- Améliorer et maintenir l'application

Module 4 : Gérer un projet de développement d'application

- Planifier les actions du projet
- Concevoir un système de veille technologique permettant de collecter, classifier et analyser l'information
- Communiquer avec les parties prenantes afin de rendre compte de l'avancement du projet

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap après étude du dossier. Pour toute question, veuillez contacter notre référent handicap : valerie.beaudouin@supalia.fr



Supalia

Place Jean Jaurès – Moulin de la Chaussée, 94 410 Saint-Maurice

01 43 53 68 00

supalia.fr-alternance

[\[https://www.supalia.fr/nos-services/alternance\]](https://www.supalia.fr/nos-services/alternance)

BACHELOR CONSEILLER MULTICANAL DE CLIENTÈLE «PARTICULIERS» EN BANQUE / ASSURANCE

Le conseiller multicanal de clientèle particuliers accompagne les clients sur la vente d'offres, de services et de solutions bancaires, financières ou assurances. Il est dans l'obligation de veiller aux évolutions permanentes et d'appliquer ces règles pour répondre aux exigences du législateur et protéger les clients.

Objectifs

- Accueillir, informer et conseiller les clients dans un environnement bancaire omnicanal
- Animer, fidéliser et développer un portefeuille de clients particuliers
- Maîtriser les risques et la réglementation

Modalités

Public : Salariés en contrat d'apprentissage

Inscription :

recrutement_support@supalia.fr

01 43 53 64 58

Dossier de candidature - Entretien de motivation

Prérequis :

- Bac + 2 validé ou titre de niveau 5
- VAP possible avec un baccalauréat et expérience dans la relation client

Réponse :

Sous 5 jours à partir de la demande d'informations du candidat

Calendrier :

du 4 septembre 2023 au 6 septembre 2024

Rythme de la formation :

- 1 semaine en formation
- 3 semaines en entreprise

Durée : 476 heures (68 jours) dont 80 heures de formation en e-learning

Lieu :

SUPALIA - Moulin de la Chaussée - Saint-Maurice (94) - 01 43 53 64 58

Coût de la formation :

- Éligible aux financements des OPCO (Opérateur de compétences) de l'entreprise avec laquelle est signé le contrat d'apprentissage, dans les conditions des dispositifs et réglementations en vigueur.

- Pas de frais pour l'apprenti

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'exposés théoriques et de mises en situation professionnelles
- Pédagogie active
- E-learning accompagné
- Projet professionnel

Modalités d'évaluation :

- Des évaluations sont menées en amont, en cours et à l'issue de la formation
- Dossiers professionnels (rapport et soutenance devant jury)
- Mises en situation professionnelles
- Jeux de rôles

Validation :

- Certification professionnelle niveau 6 (Bac +3 / + 4) « Conseiller multi-canal de clientèle particuliers banque/assurance » enregistrée au RNCP délivrée par Excelia
- RNCP37286 - Conseiller multi-canal de clientèle particuliers en banque assurance - francecompences.fr RNCP 35633

En plus de la certification :

- 3 habilitations réglementaires : (AMF / habilitation assurance et DCI)
- Pas de possibilité de valider les blocs de compétences séparément

Métiers visés :

Chargé de clientèle particuliers • Collaborateur d'agence d'assurance • Conseiller commercial à distance • Chargé de clientèle agence

Contenu de la formation

Module 1 : Gérer la relation client en banque assurance

- Accueillir et prendre en charge les clients et prospects en agence ou à distance
- Adopter une communication bienveillante adaptée aux canaux de communication utilisés
- Mettre en place une écoute active pour comprendre la demande d'un client
- Recueillir les documents nécessaires à l'identification d'un client
- Conseiller les clients dans les domaines du droit et obligation afin de répondre aux exigences de conformité
- Fournir au client l'ensemble des informations utiles à sa bonne compréhension pour garantir le devoir de conseil

Module 2 : Développer l'activité commerciale en banque assurance

- Etablir le diagnostic de la situation d'un client (matrimoniale, patrimoniale, fiscale) pour identifier ses besoins
- Analyser les critères financiers d'un client (ressources et charges) pour définir son endettement, sa capacité de remboursement ou d'épargne
- Identifier les solutions permettant de répondre aux intérêts d'un client
- Sélectionner les produits (épargne, assurance, financement) / services en fonction de l'offre entreprise pour répondre aux besoins, aux intérêts et spécificités du client
- Présenter et argumenter les solutions proposées et répondre aux objections du client
- Contractualiser les ventes dans le respect de la législation et des règles de la dématérialisation

Module 3 : Gérer son portefeuille dans un environnement réglementé et éco-responsable en banque assurance

- Analyser un portefeuille client via les données (CRM, ERP), pour identifier ses besoins potentiels
- Construire un plan d'action commercial pour démarcher de nouveaux clients
- Reporter ses activités auprès de sa direction pour l'informer de l'évolution de son portefeuille et de ses actifs.
- Analyser la situation risque-client et identifier les solutions pour maîtriser ou sortir du risque
- Mettre en place une veille pour connaître les évolutions de la réglementation banque / assurance
- Identifier et qualifier les enjeux et les risques environnementaux, économiques, sociaux dans le secteur de la banque assurance pour répondre aux évolutions des attendus sociétales.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap après étude du dossier.
Pour toute question, veuillez contacter notre référent handicap : valerie.beaudouin@supalia.fr

MASTER EXPERT EN GESTION DE PATRIMOINE

Objectifs

- Développer une expertise en matière de conseil patrimonial
- Accompagner la clientèle à la gestion d'un patrimoine immobilier
- Commercialiser des produits financiers et d'assurance
- Prospecter et développer de nouveaux clients patrimoniaux
- Conseiller et informer les clients sur les opportunités fiscales ou placements
- Apporter une expertise aux chargés de clientèle
- Assurer une veille réglementaire et technique sur les produits

Modalités

Public :

Salariés en contrat d'apprentissage

Inscription :

recrutement_support@supalia.fr

01 43 53 64 58

Dossier de candidature - Entretien de motivation

Prérequis :

- Bac +3 / +4 validé - ou titre niveau 6 ou passage de validation des acquis professionnels
- Bonne aisance relationnelle, sens de l'écoute, organisé et rigoureux, bonne culture générale en économie / finance

Calendrier :

Démarrage de la formation à partir de septembre 2023

Durée : 470 heures

Lieu : SUPALIA - Moulin de la Chaussée - Saint-Maurice (94) - 01 43 53 68 00

Coût de la formation :

- Éligible aux financements des OPCO (Opérateur de compétences) de l'entreprise avec laquelle est signé

le contrat d'alternance, dans les conditions des dispositifs et réglementations en vigueur.

- Pas de frais pour l'apprenti

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'exposés théoriques et de mises en situation professionnelles - pédagogie active
- E-learning accompagné
- Projet professionnel

Modalités d'évaluation :

- Dossiers professionnels (rapport et soutenance devant jury)
- Mises en situation professionnelles - études de cas

Validation :

- Master gestion de patrimoine (Bac +5) - niveau 7
- RNCP35919 - MASTER - Gestion de patrimoine (fiche nationale) - France Compétences (francecompetences.fr)

Métiers visés :

- Conseiller en gestion de patrimoine
- Conseiller clientèle privée
- Conseiller clientèle privée Expert patrimonial
- Conseiller en patrimoine

Contenu de la formation

La certification RNCP 35 919 « **Expert en gestion de patrimoine** » est composée de 6 blocs de compétences :

Bloc 1 : Elaborer une vision patrimoniale stratégique

- Faire de la veille sur les évolutions des produits et services financiers / assurances
- Anticiper les transformations et innovations possibles en matière patrimoniale
- Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique
- Définir une stratégie adaptée à chaque type d'investissement et expliquer au client les avantages, inconvénients et risques encourus
- Fédérer et animer la gouvernance dans un souci d'éthique

Bloc 2 : Concevoir et /ou piloter des solutions de gestion en matière de gestion patrimoniale

- Etablir un bilan patrimonial et proposer au client une étude personnalisée de sa situation
- Développer une connaissance des principaux types de produits financiers et immobiliers et les techniques d'optimisation suivantes : structures de détention du patrimoine, flux financiers, investissements, financements, transmission à titre gratuit, revenus fiscaux
- Appliquer et mettre en œuvre des politiques et pratiques adaptées aux spécificités du client

Bloc 3 : Mesurer et contrôler les méthodes de gestion appliquées à la gestion patrimoniale

- Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils appliqués à la gestion patrimoniale
- Identifier les écarts significatifs entre réalisations et prévisions, contrôler les comptes débiteurs et prendre en compte les risques (fraude fiscale, blanchiment...)
- Optimiser le patrimoine en fonction des règles matrimoniales et successorales
- Auditer, évaluer et analyser les risques associés aux décisions financières et d'investissement

Bloc 4 : Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité appliquées à la gestion patrimoniale

- Proposer un cadre juridique et fiscal adapté à chaque investissement
- Développer des process, des démarches qualité, innovation... adaptés au contexte bancaire et financier pour pouvoir diversifier les produits proposés au client

Bloc 5 : Développer une culture managériale et organisationnelle

- Animer et fédérer une équipe
- Développer son relationnel et son leadership
- Conseiller et négocier avec ses équipes et ses partenaires d'affaires
- Gérer l'organisation du travail et les transformations possibles
- Accompagner les comportements et postures au travail

Bloc 6 : Accompagner les comportements et postures au travail

- Piloter son projet de développement personnel dans les métiers de gestion /management
- Développer ses compétences comportementales et métiers et celles de son équipe

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap après étude du dossier. Pour toute question, veuillez contacter notre référent handicap : valerie.beaudouin@supalia.fr



CONTACTS

Laurence LUCIAS

Cheffe de projet formation
01 43 53 64 58

formation-continue_support@supalia.fr
recrutement_support@supalia.fr